

Le Fampolois

Juillet 2024

n° 343

Fampoux, la commune où il fait bon vivre



Chaque année, la période des vacances estivales est attendue avec impatience. Au-delà du repos bien mérité, celle-ci permet de figer le temps par de bons souvenirs en famille, entre amis mais aussi entre voisins si la météo s'y invite. C'est le temps des nouvelles connaissances ou des retrouvailles et de la transition du quotidien dans un bassin de vie riche de possibilités. **Toute l'équipe communale vous souhaite un très bel été.**

Dans cette 343^{ème} édition, vous découvrirez ou retrouverez l'âme de la commune par un nombre important d'animations culturelles, solidaires, associatives et sportives renforçant ainsi les rencontres et le bon vivre tous ensemble. Fampoux se veut festif et nous vous attendons de nouveau très nombreux ce **13 et 14 juillet** sur la place pour le traditionnel bal populaire. Retrouvez toutes les informations sur votre page Facebook et « MMEP - Ma Mairie En Poche ».

Fampoux, Terre des jeux 2024, prépare aussi sa rentrée avec la journée des associations du **14 septembre**. Sensibles à l'inclusion et la sédentarité, les **nombreuses associations de la commune** vous donnent rendez-vous pour vous présenter leurs activités qui vous conviendront toute l'année. Se renseigner, échanger et s'inscrire, reste une belle occasion de s'intégrer plus encore chez vous et autour de vous. Qui sait, serez-vous le prochain membre ou bénévole de l'association qui vous a plu ?

En parallèle de ces réjouissances, le conseil municipal continue les actions concrètes de concertation de quartier, de la finalisation économique des nombreux projets d'aménagement de services, de la livraison en cours du nouveau lotissement « **Les jardins de Pollux** » et du petit dernier « **Le clos de l'Amiral** » un béguinage sur le prochain quadrimestre. L'équipe communale viendra à la rencontre des nouveaux habitants après la dernière livraison. Toute l'équipe est mobilisée pour les Fampolois dans un objectif unique : vous servir.

Enfin, pour un maximum de sourires et de fierté, que la France gagne la **Coupe d'Europe**, qu'elle rapporte plein de médailles aux **Jeux Olympiques et Paralympiques** dans la bonne humeur et la sérénité. Nos encouragements et pensées vont **aux athlètes locaux**. Qu'ils rayonnent ...

Sommaire:

⇒ Retour en images de la vie Fampoloise	02-04
⇒ Prochainement cet été	05
⇒ Fin du réseau cuivre téléphonique	06
⇒ Listes des délibérations des dernières réunions du Conseil Municipal	08
⇒ Registre communal des personnes vulnérables	09
⇒ Etat civil (baptêmes, PACS, mariages)	10
⇒ Bienvenu au RPE et la maison de services	09-11
⇒ Divers & numéros utiles	12

Très bons moments à vous toutes et tous.

Rudy LEFRANCO,

Adjoint au Maire
chargé de la communication et des finances



Mairie de Fampoux
Place de l'église - 02118
4 03 21 55 41 33 - mairie@fampoux.fr



Don du sang le 1er mars



Loto de la Plume Fampoloise le 17 mars



Les hauts de France propres: 16 mars



Repas de la FNACA 18 mars

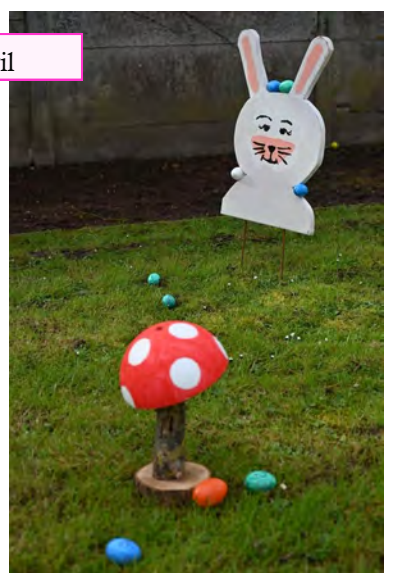


Initiation au para badminton le 25 mars

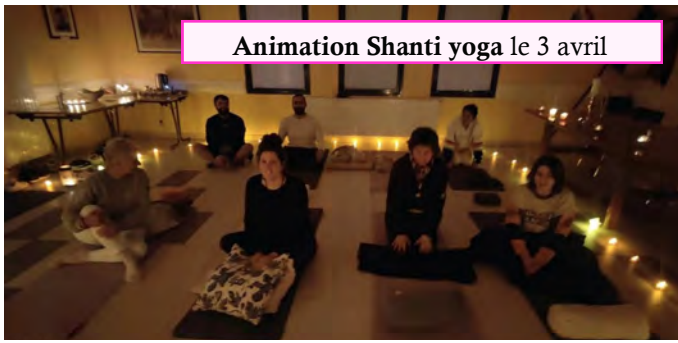
Retour en images des festivités communales et associatives



Chasse à l'œuf le 1er avril



COMMISSION DES FÊTES



Animation Shanti yoga le 3 avril



Match à Lens le 6 avril, opération territoire en or offert par la CUA et la Mairie



**Parcours du Cœur
Loisirs & Fêtes 7 avril**



**Visite du Collège par
les CM2
11 avril**



Repas des parents d'élèves 13 avril



Courir 2024m 19 avril avec Athies, Feuchy, Gavrelle, Roeux



Don du sang le 18 mai



Expo-Vente ACAF 4 mai



Le vide-greniers 20 mai



Cérémonie du 8 mai



Journée olympique et paralympique scolaire 23 mai



Ducasse: Pêche à la truite 8 juin



Les foulées Fampoloises le 1er juin et remise du chèque à la classe coopérative du collège Verlaine le 21 juin pour leur participation à la manifestation



Ducasse: 8 et 9 juin: les manèges, le concours de pétanque de la plume Fampoloise



Feu de la St Jean et fêtes de la musique le 22 juin



Remise officielle de la pagaie à Téo le 17 juin



Fête de l'école le 30 juin



Ball trap le 30 juin



	<h2 style="text-align: center;">PROCHAINES MANIFESTATIONS 2024</h2>	 organisateurs
Samedi 13 juillet	Buvette, barbecue, animation musicale	Fête communale
Dimanche 14 juillet	Concours de pêche au marais	Fête communale
Dimanche 14 juillet	Cérémonie commémorative	Municipalité
Samedi 7 septembre	Passage course cycliste féminine (de Roeux vers Gavrelle)	Mairie
Samedi 14 septembre	Forum des associations (Lieu à déterminer)	Fête communale + asso
Samedi 21 septembre	Un après-midi dansant à la Salle des fêtes	Talons Pointes
Du 7 au 11 octobre	Semaine Bleue avec les communes de Roeux et Athies. Activités à confirmer (Marche, Gym, Mémoire, Cuisine ...) Apéritif de clôture + Sortie	CCAS + Fête communale

Concours de Pêche
Au marais communal
DIMANCHE 14 JUILLET
De 7h30 à 10h30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE AVANT JEUDI 11 JUILLET

RDV 7H00 AU MARAIS
TIRAGE AU SORT DES EMPLACEMENTS
REMISE DES RECOMPENSES ET POT DE L'AMITIÉ À 11H00

GRATUIT - RÉSERVÉ AUX FAMPOLOIS

Fête Nationale
13 JUILLET

19H30 : BUVETTE ET BARBECUE SUR LA PLACE DU 19 MARS.
20H00 : ANIMATION MUSICALE « ANNÉE GUINGUETTE A NOS JOURS »
ANIMÉE PAR K-RIN MAGI & CHARLY DELMAN AVEC PISTE DE DANSE.
22H30 : LÂCHER DE LANTERNES CHINOISES VOLANTES

14 JUILLET

7H30 : CONCOURS DE PÊCHE AU MARAIS COMMUNAL
11H00 : REMISE DES RÉCOMPENSES & POT DE L'AMITIÉ
À L'HERMITAGE DE FAMPOUX
12H00 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS
12H30 : APÉRITIF D'HONNEUR OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

ALL MOUNTAIN
SPORT & NATURE
BBQ

Buvette

Saucisse Merguez

13 Juillet 2024 Place du 19 mars
Barbecue à partir de 19h30

Retrouvez nous sur Facebook
Team All Mountain Sport & Nature

POSSIBILITE DE RESERVER PAR SMS: 06.50.47.30.21

FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE : FAMPOLOIS PREPAREZ-VOUS DES MAINTENANT POUR EVITER UNE COUPURE DE VOS SERVICES INTERNET ET DE TELEPHONIE FIXE AU PLUS TARD LE 31 janvier 2027 !



Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique.

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange** (anciennement « France Telecom ») a **annoncé** dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à Fampoux en 2027

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard le 31 janvier 2027 sur notre commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

que vous soyez un particulier, un professionnel ou une entreprise ; que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre opérateur, vous n'êtes pas concernés.

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard le 31 janvier 2027, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 31 janvier 2027. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des **débits plus élevés** que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le **signal est de meilleure qualité** pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de **nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure**.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une **plus grande pérennité**.
- Et enfin, la fibre offre de **meilleures performances énergétiques** : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe.

Pour approfondir ce sujet : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>



Après 9 ans d'activité sur Fampoux, le café des Sports a cessé son activité ce 1^{er} Juin. Des choix de vie professionnels, et non de cœur, ont fait que **Jérôme et Alpha** ont décidé de s'investir autrement pour leur avenir. La commune souhaite les remercier pour leur présence quotidienne auprès des fampolois depuis 2016. Pour rappel, ce commerce de proximité offrait, au-delà de l'activité de café, un coin brasserie, un relais colis, la vente de timbres-poste et fiscaux, des photocopies et la délivrance des permis de pêche.

Mais Alors **que va devenir le café des Sports ?** Un lieu d'événements privés à louer avec ou sans prestation de services pour 25 personnes. Pour tous renseignements de configuration et de dates, vous pouvez composer le **06.12.49.31.06**. Vous retrouverez aussi Jérôme et Alpha lors **des festivités fampoloises** comme la ducasse, les fêtes nationales, la fête de la musique, le vide greniers et bien d'autres organisées sur la place du 19 mars 1962.

Message de Jérôme et Alpha : Nous remercions toutes les personnes venues pendant ces nombreuses années. Des années pleines de rencontres qui sont devenues des amis. Bien évidemment, Philippe, notre serveur et notre équipe dédiée pour vous servir au quotidien. Nos remerciements vont aussi à Monsieur Le Maire pour ses interventions et aides stratégiques ainsi qu'à son équipe municipale. Une pensée pour les services techniques et leur appui ainsi qu'au comité des fêtes et Loisirs & fêtes pour les différents projets réalisés. Enfin à la Boulangerie Moreau, voisine, pour le partenariat établi.

Un grand merci à tous les fampolois et à très vite.

Jérôme et Alpha : le Café des Sports de Fampoux - 06.12.49.31.06



Baignade hors lieux autorisés :

Des chiffres mortels



1 000
décès/an

la noyade, tous lieux confondus, est la première cause de mortalité accidentelle chez les moins de 25 ans.

40 %
des noyades

ont lieu dans les cours d'eau ou les plans d'eau.

Les **12-25 ans**

sont les plus touchés par les accidents de baignade sur le réseau fluvial.

Source Santé Publique France - Enquête NOYADES 2021

6 risques courants dans les rivières, canaux et fleuves

La baignade dans les rivières, canaux et fleuves comporte des risques souvent **invisibles depuis la surface**, pouvant conduire à des accidents graves voire mortels :



Saut depuis un pont ou une berge

Faible profondeur, objets et ouvrages invisibles sous la surface (rochers, pieux)



Courants forts sous la surface

Être déporté par les courants, s'évanouir en se heurtant à des ouvrages



Berges non aménagées pour la baignade

Difficulté à remonter, épuisement



Courant ou aspiration soudaine à proximité d'une écluse ou d'un barrage

Noyade par aspiration vers le fond de l'écluse



Passage de bateaux

Blessures diverses liées au choc, notamment aux hélices



Faible visibilité dans l'eau

Blessure sur un obstacle ou une installation immergée



Voir sur: <https://www.hautsdefrance.fr/eter-explorez-les-hauts-de-france-grace-a-la-region/>

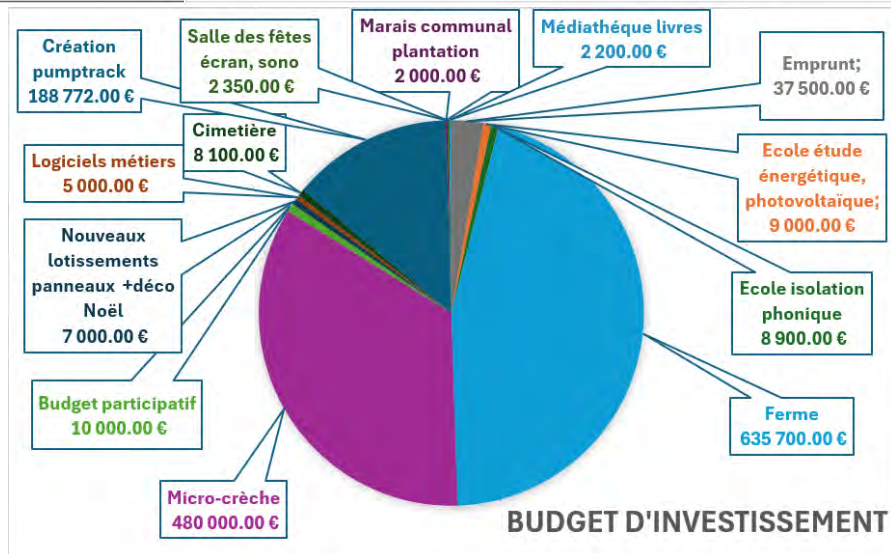
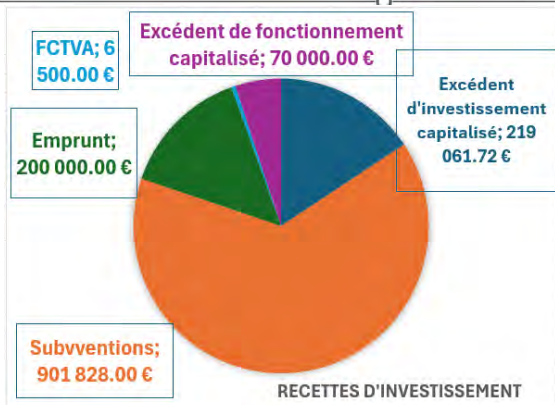
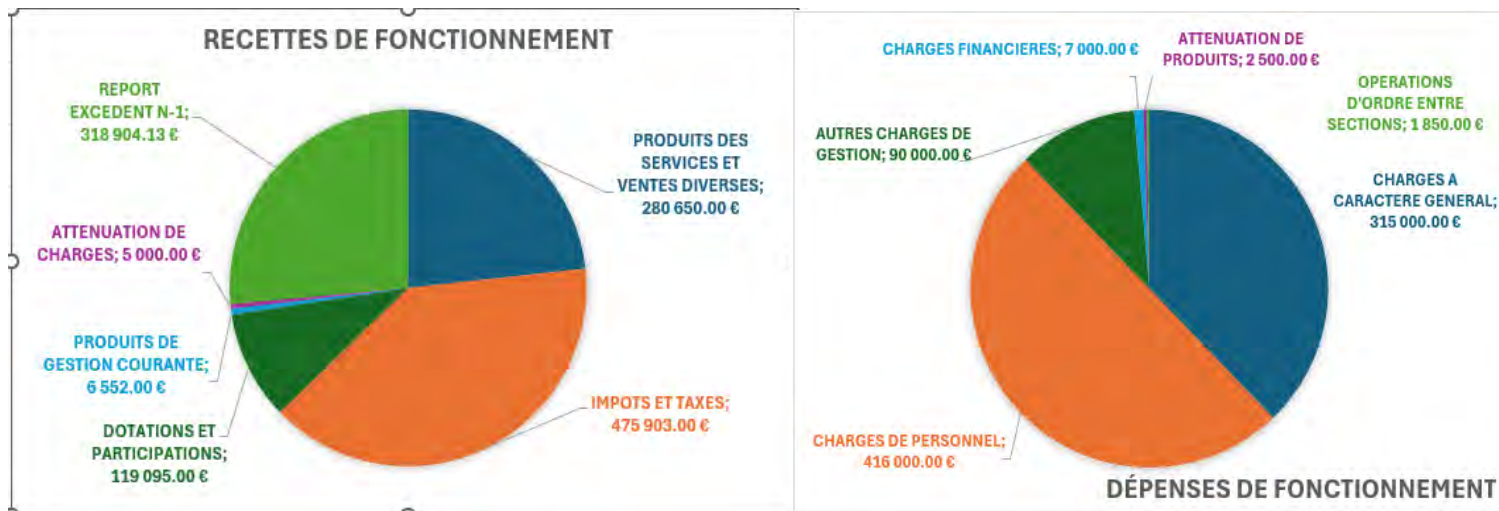


Voir: <https://mediatheque.pasdecals.fr/numerique/>



EXTRAIT DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2024 est approuvé.
Le Conseil municipal a approuvé :
2. Le compte de gestion 2023 [Délibération n° 202401](#), le compte administratif 2023 [Délibération n° 202402](#) et l'affectation des résultats [Délibération n° 202403](#).
3. Le budget primitif en section de fonctionnement [Délibération n° 202404](#) et d'investissement [Délibération n° 202405](#)



4. Le tableau des effectifs [Délibération n° 202406](#)
5. Le vote des taxes directes locales [Délibération n° 202407](#)
6. Les subventions aux associations [Délibération n° 202408](#).
7. Le tableau des tarifs communaux [Délibération n° 2024082](#)
8. Les investissements 2024 : l'achat d'une sonorisation fixe, mobile et d'un écran mobile pour la salle des fêtes [Délibération n° 202409](#), l'achat d'un panneau d'information pour le cimetière [Délibération n° 202410](#), une étude énergétique [Délibération n° 202411](#) et une étude de faisabilité d'un projet d'autoconsommation photovoltaïque [Délibération n° 202412](#)
9. Le projet de pumptrack [Délibération n° 202413](#)
10. De transférer au budget communal le partenariat avec la ville d'ARRAS du Pass-jeunes précédemment affecté au budget du CCAS [Délibération n° 202414](#)
11. Une subvention au CCAS [Délibération n° 202415](#)
12. De donner pouvoir à M. le Maire pour continuer à percevoir l'aide de la CAF (convention séjour enfants) [Délibération n° 202416](#)
13. La colo été 2024 [Délibération n° 202417](#)
14. Le tableau des taux de promotion d'avancement de grade [Délibération n° 202418](#)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2024

1. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 avril 2024 est approuvé. Le Conseil municipal a approuvé :
2. Les Zones d'Accélérations des Energies Renouvelables Délibération n° 202419,
3. L'acceptation du don de Mme DEBEAUMONT Délibération n° 202420,
4. Les nouvelles indemnités des élus Délibération n° 202421
5. Le projet de la Grange de la Ferme Mireille et la demande de subvention correspondante à la CAF, Délibération n° 202422
6. L'ajout de la délibération au sujet de l'organisation d'un vide-greniers communal et la tarification correspondante, Délibération n° 202423.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2024

1. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 avril 2024 est approuvé. Le Conseil municipal a approuvé :
2. L'extension de l'usine de fabrication de la société « Vandemoortele Bakery Products France » Délibération n° 202424,
3. La constitution d'un groupement de commande et lancement des consultations d'entreprises dans le cadre de la fourniture de repas de l'école Paul VERLAINE Délibération n° 202425,
4. L'accueil et la rémunération de cette stagiaire au RPE et REAAP « les petites Frimousses » Délibération n° 202426



Registre communal des personnes vulnérables

Vous avez plus de 65 ans ou plus de 60 ans et inapte au travail ? Vous êtes fragilisés par le handicap ou vulnérables (isolé, traitement médical, femmes enceintes...)?

Le CCAS de FAMPOUX vous invite à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

En cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid...), ce dispositif permet au CCAS de FAMPOUX d'assurer un suivi des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap en les contactant régulièrement pour offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux si nécessaire.



Comment s'inscrire sur le registre ?

- L'inscription peut être réalisée par l'intéressé(e) mais également par un tiers (représentant légal, parent, médecin, ami...).
- En complétant le formulaire d'inscription dédié





ÉTAT CIVIL 2024

BAPTÊMES REPUBLICAINS

13/04/2024 Honorine CLOCHEPIN
27/04/2024 Gaspard BÉRON

PACS

04/03/2024 Coralie DAVID et Yannick BLEARD
15/04/2024 Julie LEROY et Quentin LEGROS-DELESTRE
27/05/2024 Maurice HELLEBOID et Guillaume DINDIN
01/06/2024 Solène LEFEBVRE et Alexandre TURPIN
03/06/2024 Clémence BRIAVAL et Rémy LEFEBVRE

MARIAGES

25/05/2024
Cindy MARLIER et
David PRÉVAL

08/06/2024
Pauline VINIACOURT et
Gautier LEMAIRE



Cindy MARLIER et
David PREVAL

NOCES DE DIAMAND

04/03/2024 Jeannine HAVRYSZKO et Gustave (dit Daniel) BOUTEMY



Jeannine HAVRYSZKO
et Daniel BOUTEMY



Coralie DAVID et Yannick BLEARD



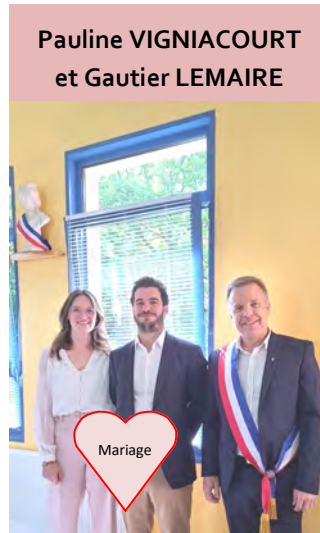
Guillaume DINDIN et
Maurice HELLEBOID



Solène LEFEBVRE et
Alexandre TURPIN



Clémence BRIAVAL et
Rémy LEFEBVRE



Pauline VIGNIACOURT
et Gautier LEMAIRE

Pour préparer vos PACS, mariage
et baptêmes républicains
Contactez la Mairie

STOP aux nuisances SONORES!

Choisir le bon moment
c'est moins dérangeant!

STOP AUX INCIVILITÉS!

Participons tous à la propreté de notre ville

Commune de Fampoux

RAPPEL : Bruits de voisinage

La Tonte de pelouse et d'une manière générale, l'utilisation de matériel bruyant de jardinage ou de bricolage (tondeuse, tronçonneuse, bétonnières, perceuses, etc...) doivent respecter des horaires précis.

Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 19h30
Samedi	9h00 à 12h00 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés	10h00 à 12h00

LE BRUIT N'EST PAS UNE FATALITÉ
J'AIME MA COMMUNE, JE LA RESPECTE

«J'entretiens mon trottoir!»

La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

«Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation»
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage

à votre service

Les pages suivantes pour vous aider dans votre vie quotidienne



Relais Petite Enfance Les Petites Frimousses

Entente Intercommunale : Athies, Bailleul Sire Berthoult, Fampoux, Farbus, Gavrelle, Roex et Thélus



Futurs parents, parents

Assitant(es) Maternel(les), candidats à l'agrément
Le RPE « les petites frimousses » est à votre service

Vous recherchez un mode d'accueil, une information sur les différents modes d'accueil, sur les aides financières, des premières informations sur le contrat avec votre assistant maternel?

Retrouvez Amandine, éducatrice de jeunes enfants lors :

Des permanences téléphoniques:

- ⇒ lundi: 13h30 à 15h30,
- ⇒ Mardi: 13h30 à 14h30,
- ⇒ Jeudi de 9h30 à 10h30.

Des RDV au RPE:

- ⇒ Mardi: 14h30 à 17h30,
- ⇒ Jeudi: 10h30 à 12h30,
- ⇒ vendredi: 16h30 à 17h30.

Permanences sur RDV
(15jrs avant) sur les communes ou en soirée

Retrouvez le calendrier des ateliers du RPE
Retrouvez les ateliers Parents/Enfants le mercredi

Sur la page Facebook
de la commune.



Relais Petite Enfance Les Petites Frimousses

1 C rue du Four 62580 BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT 03.66.86.98.02, 07.56.00.43.54
rpe@bailleulsireberthoult.fr



UN LIEU D'ACCUEIL POLYVALENT

Un Agent Administratif vous accueille gratuitement et sans rendez-vous :
Les Lundis de 13h à 17h
Les Mardis et Jedis de 10h à 13h et de 14h à 18h
Les Vendredis de 10h à 12h



MAISON DE SERVICES DE THÉLUS



ECOUTE, RESPECT ET CONFIDENTIALITÉ SERONT AU RENDEZ-VOUS !

PÔLE SERVICES - PÔLE ENFANCE
RUE DES HAIES (À CÔTÉ DU STADE DE FOOTBALL)
☎ 03.21.73.34.88

POLESERVICES@THELUS.FR

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Michel CROCE

Horaires d'été de la médiathèque:
Le mercredi de 14h00 à 17h00 en Juillet reprise le 4 septembre.

À bientôt

Votre médiathèque recherche des bénévoles
Vous aimez les livres, vous savez vous servir d'un ordinateur, vous aimez être à la rencontre des Fampolois?
(Pour tenir une permanence, ou recouvrir des livres)
Rejoignez-nous!

Ma mairie
en poche



Recevez nos informations directement sur votre smartphone avec l'application « Ma mairie en poche »

- Alertes**
- Actualités**
- Événements**
- Travaux**
- Signalement**
- Sondages**



Téléchargez gratuitement Ma mairie en poche
puis sélectionnez FAMPOUX

Nouveau et Gratuit - Disponible sur et

SECRETARIAT DE MAIRIE:

03.21.55.41.33 - mairie@fampoux.fr

Le matin : du lundi au vendredi de 9h à 12h (horaires d'été)

L'après-midi : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h

Vous souhaitez rencontrer un élu? N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pour un rendez-vous, une rencontre.

sylvain.bellettre@fampoux.fr ou mairie@fampoux.fr
sont à votre disposition et à votre écoute.

Le Fampolois : Magazine municipal du village de FAMPOUX
n°343 édité à 530 exemplaires.

Directeur de publication: Didier LEDHÉ

Rédacteur en chef : Rudy LEFRANCQ

Création : Sylvain BELLETTRE

Imprimerie SENSEY rue Pierre et Marie CURIE 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY



Ne pas jeter sur la voie publique

Pour votre santé, mangez 5 fruits et légumes par jour

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé

Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Imprimé sur du papier recyclé

COMMUNE DE FAMPOUX

Mairie de Fampoux : rue d'Arras 62118 FAMPOUX

Administration publique générale SIREN : 216 203 232 – NAF/APE : 8411Z

Numéros utiles

Mairie : 03 21 51 55 41 33

mairie@fampoux.fr

Assistante sociale : 03 21 15 21 00

Le Relais Petite Enfance : 03 66 86 98 02

Médecin (Pascal GARGATTE) 06 07 49 22 06

Infirmières (Sandrine, Priscille) : 03 21 48 54 15

Urgences médicales : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Toutes Urgences : 112

Urgence sécurité GAZ : 0800 47 33 33

Dépannage électricité : 09 72 67 50 62

Les eaux du grand Arras : 03 21 14 02 02



Services communautaires:

Déclarer un nid de poule un défaut sur la voirie et éclairage public: S.O.S Voiries: 08000 62000

sosvoirie@cu-arras.org

Déclarer un animal errant, si vous avez perdu votre animal de compagnie:

La fourrière communautaire : 03 21 55 46 10

Adopter et abandon à la SPA : 03 21 60 08 74

Conseil, aide pour les étudiants

03 91 20 34 27

Mobilité et Transport A la Demande:

Artis : 0800 730 488

Logement social, économie d'énergie:

Accueil Habitat : 03 21 21 88 96

habitat@cu-arras.org

Point d'accès au droit: aides et réponses adaptées sur les droits et les obligations de chacun : 03 21 73 85 62

point.acces.droit@cu-arras.org

Qualité de l'air

03 21 21 97 02

Accès à la fibre

0800 159 162

Maison des services de Thélus

03.21.73.34.88

poleservices@thelus.fr



Le SMAV : Syndicat Mixte Artois Valorisation

0800 62 10 62

contact@smav62.fr